

Cadre réservé à l'établissement

dossier accepté (RV le.....)

dossier en attente

dossier refusé

Pièces manquantes :



ECOLE PRIVÉE CATHOLIQUE
NOTRE-DAME DU BON CONSEIL
23, rue de la Camille
69600 OULLINS
Téléphone : 04.78.51.33.76

**DEMANDE DE
PRE-INSCRIPTION
ANNEE 2023-2024**

Inscription en classe de : PS MS GS
CP CE1 CE2 CM1 CM2

ELEVE :

NOM : _____ **PRENOM :** _____

DATE DE NAISSANCE : _____ M F

Etablissement en 2022-2023 : _____ Crèche Maison
Nourrice

REPRESENTAUX LEGAUX :

➤ PARENT 1	➤ PARENT 2
NOM et Prénom : _____	NOM et Prénom : _____
ADRESSE : _____ - _____	ADRESSE : _____ - _____
Profession : _____ - _____	Profession : _____ - _____
Tél : _____	Tél : _____
Email : _____ @ _____ - _____	Email : _____ @ _____ - _____

*Situation familiale : mariés, pacsés, divorcés, veufs, célibataires, concubins.
*Le cas échéant, l'enfant vit plutôt chez : PERE - MERE Autre (précisez) : _____
*Garde alternée : OUI - NON

Observations sur le profil et la scolarité de l'élève :

Le dossier de demande de pré-inscription est à adresser au secrétariat de l'établissement dès que possible soit en le déposant à l'accueil, soit par courrier, soit par mail (jmrevello@nd-bonconseil.com).

Il devra comprendre :

- La présente fiche de demande
- Raisons qui motivent cette demande d'inscription à Notre Dame du Bon Conseil :
(vous pouvez joindre une lettre de motivation)

- Les photocopies des résultats et appréciations scolaires des deux dernières années, et ceux de l'année en cours au fur et à mesure (sauf pour la petite section)
- Si votre enfant présente des troubles des apprentissages déjà décelés (troubles dys, trouble de l'attention, etc...), merci de préciser :

Si vous envisagez de demander des aménagements scolaires ou si votre enfant en bénéficie déjà merci de joindre les bilans et notification MDPH.

Tous les enfants de l'école participent à un temps spirituel

De la PS au CP : Eveil à la vie et à la Foi

A partir du CE1 : votre enfant participera au choix : à la catéchèse ou à la culture chrétienne et religieuse.

Après étude du dossier, la direction de la maternelle/primaire vous tiendra informé de la suite donnée à votre demande au courant du 1^{er} trimestre pour les PS et CP, au courant du 2^{ème} trimestre pour les autres classes.

Date : _____

Signature des représentants légaux :